



Deuxième rapport d'étape annuel
Projet à soumettre à la réunion du Consortium, 4-5 octobre 2001, Paris

Le Consortium PARIS21 est un partenariat unique de statisticiens, décideurs, professionnels du développement nationaux, régionaux et internationaux et d'autres utilisateurs de statistiques, notamment la société civile. Il a été institué en tant que forum et réseau mondial en vue de promouvoir, orienter et faciliter la création de capacités statistiques et d'aboutir à un meilleur usage des statistiques. PARIS21 n'est pas, en tant que tel, une agence opérationnelle. Il se veut un catalyseur permettant d'exploiter au mieux et d'étendre les travaux et processus existants. Il compte actuellement près de 600 membres. Il dispose d'un Secrétariat de 6 personnes, hébergé à l'OCDE-CAD Paris et d'un budget annuel de 1,5 à 2 millions de dollars US. Ses travaux sont orientés par la réunion annuelle du Consortium et par un Comité de pilotage constitué de représentants des pays en développement, des bailleurs de fonds et des organisations internationales. Le Consortium est co-présidé par un membre du Bureau de la Commission des statistiques des Nations Unies et par le président du Comité d'assistance au développement de l'OCDE.

Rappel

Le premier rapport d'étape annuel de PARIS21 a été présenté à la Commission des statistiques des Nations Unies le 8 mars 2001 (voir E/CN.3/2001/24). Il portait sur le contexte, les objectifs, le programme de travail, l'encadrement, la gestion et l'information, ainsi que sur les prochaines étapes pour le Consortium. Il invitait les membres de la Commission des statistiques à débattre des questions suivantes : comment PARIS21 peut-il réaliser au mieux les objectifs fixés par la Résolution 1999/55 du Conseil économique et social relative à la mobilisation des ressources et à la coordination des efforts pour soutenir la création de capacités statistiques dans les pays en développement ? comment associer la Commission à ses réunions et à son travail et comment s'inspirer du rapport annuel en vue d'échanger les informations et de promouvoir la coordination ?.

La note rédigée à l'issue de la réunion précise : "De nombreux membres de la Commission ont fortement soutenu l'initiative et la volonté de renforcer la coopération pour la création de capacités statistiques. La Commission a estimé qu'il fallait débattre encore du programme de travail, de la structure, du financement et de la domiciliation de PARIS21. A cet égard, certaines délégations ont suggéré de réfléchir à l'intégration des tâches de PARIS21 dans le système des Nations Unies".

Le travail de réflexion a suscité un processus dit "Les amis de la présidence PARIS21", un processus qui a abouti à un rapport soumis au Comité de pilotage provisoire PARIS21 (CPP) en juin 2001. Le CPP a soutenu les objectifs et les modalités de PARIS21 et l'idée d'accords souples de fonctionnement, séparés de la gestion des Fonds fiduciaires qui financent les activités entrant dans le cadre de PARIS21. Il a également donné son accord pour que le Secrétariat reste à Paris pour l'instant, mais en renforçant ses liens avec les Nations Unies. Il a demandé que les équipes ad hoc participent davantage aux rapports, plans et budgets soumis au Comité de pilotage et aux réunions annuelles de Consortium. Il a approuvé le programme de

travail et les plans de financement de 2001 à 2003. Il a également approuvé l'idée que le processus PARIS21 soit évalué en 2003, avec un bilan intermédiaire en 2002. Un document rédigé au nom des pays en développement membres de PARIS21 note que les atouts de PARIS21 sont une forte participation des parties prenantes, l'égalité d'expression dont jouissent tous les membres et la neutralité de son secrétariat.

Le présent rapport fait le point sur les activités du Consortium, sur son futur programme d'action, son financement, son organisation et son évaluation.

Activités

Depuis sa fondation en novembre 1999, PARIS21 a présenté des communications lors de nombreuses réunions internationales, mobilisant un soutien appréciable à la création de capacités statistiques durables, dans un esprit holistique. Dans les activités spécifiques allant jusqu'à la clôture de l'exercice en octobre 2001, on trouve : deux ateliers sous-régionaux, couvrant 20 pays de la région SADC ainsi que l'Afrique de l'Est et la Grande Corne ; un atelier de suivi en Zambie ; un atelier d'une journée à la Commission économique de Nations Unies pour l'Afrique couvrant une quarantaine de pays et plusieurs réunions d'équipes ad hoc sur la mobilisation, les indicateurs de capacités statistiques, la planification statistique stratégique et les recensements de populations. Nous les évoquons brièvement ci-dessous.

Ateliers de travail

Communauté de développement d'Afrique Australe

Près de 130 personnes (utilisateurs de données et statisticiens des administrations publiques appartenant à 13 pays SADC ainsi qu'aux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux) ont assisté à ce premier atelier de travail plénier en décembre 2000. Chaque équipe-pays a présenté un plan d'action s'inspirant des réunions plénières et des séances de travail des groupes-pays. Les dits plans d'action sont déjà mis à profit dans la région pour peser sur les décisions, notamment pour combler les lacunes en données dont souffrent les grands ministères. La réunion a pris note du fait que l'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté permet d'associer les utilisateurs et les producteurs à la planification en matière de statistiques. Les participants ont décidé : a) de développer le partage des connaissances entre les pays SADC, en donnant la priorité aux stratégies d'information, au processus PRSP et aux programmes de formations ; b) d'aider les pays SADC à mettre en œuvre leurs plans d'action en privilégiant la coordination régionale et l'harmonisation de la surveillance de la pauvreté et c) d'organiser un atelier de suivi technique sous l'égide de la SADC et du Fonds fiduciaire de la Banque mondiale notamment pour ce qui concerne les stratégies d'information liées aux PRSP.

L'atelier de travail a déjà permis de promouvoir la coopération sud-sud avec échange de visites, travaux visant à constituer un réservoir de savoir-faire techniques et un site Internet SADC illustrant les meilleures pratiques. En avril 2001, Eurostat a financé un atelier de suivi en Zambie pour renforcer le dialogue entre les principaux utilisateurs de statistiques dans les PRSP de Zambie. Cette structure a recommandé la mise en place de bases de données communes, l'amélioration des principales données macro-économiques, de plus grandes capacités d'analyse de la pauvreté, une stratégie pour l'ensemble du système statistique et de meilleurs liens entre tous les acteurs publics et ceux de la société civile afin d'améliorer le suivi et l'évaluation de la pauvreté.

Afrique de l'Est et Grande Corne

Suite à un court atelier de travail préparatoire en vue de la Journée africaine des statistiques en novembre 2000, un atelier de travail plénier s'est tenu en juillet 2001 avec 106 participants appartenant à 7 pays, à des organisations sous-régionales, bailleurs de fonds et organisations internationales. Chaque équipe-pays a défini un plan d'action et la plupart d'entre elles ont proposé d'organiser des ateliers de travail pour les

parties prenantes nationales. L'atelier de travail a résumé comme suit les conditions nécessaires au succès des programmes d'action : a) mobilisation et sensibilisation, notamment en faveur des recensements, avec contribution de PARIS21 et des bailleurs de fonds ; b) partage des expériences dans la sous-région grâce à des réseaux et à la coopération sud-sud ; c) poursuite du dialogue entre les utilisateurs ; d) amélioration de la coordination entre les bailleurs de fonds ; e) diffusion et stratégies médias et f) données au niveau local et au niveau de la communauté.

Comité UNECA pour le développement de l'information (CODI)

Profitant de la présence d'une quarantaine de chefs de service africains réunis à Addis-Abeba pour discuter du suivi du plan d'action Addis-Abeba, PARIS21 a organisé un atelier de travail d'une journée en septembre 2001, intitulé "Renforcer les capacités statistiques pour la surveillance de la pauvreté". Cet événement a permis d'étendre l'audience de PARIS21 en faisant partager les meilleures pratiques identifiées lors des ateliers de travail sous-régionaux. Les participants ont approuvé sans réserve le processus et exprimé la ferme volonté de saisir l'occasion pour améliorer les capacités statistiques en Afrique, notamment en partageant les premières expériences et en s'appuyant sur l'élan donné par les PRSP afin de développer le dialogue avec les utilisateurs. La réunion a conclu : a) qu'il était important d'adopter les plans de surveillance de la pauvreté approuvés par toutes les parties prenantes avec une assistance extérieure visant à promouvoir le dialogue ; b) qu'il fallait que les plans statistiques stratégiques soient définis conjointement par toutes les parties prenantes, à savoir les responsables de la planification, la société civile, les bailleurs de fonds et la communauté internationale et c) que le partage des coûts facilite la production de statistiques au niveau communautaire, notamment lorsque les autorités locales financent les frais, sur le terrain, des enquêtes effectuées sur leur territoire.

Equipes ad hoc

Mobilisation/Sensibilisation

L'équipe ad hoc doit - < à compléter à la lumière du rapport de l'équipe et des débats lors de la réunion du Consortium>.

Indicateurs de capacités statistiques

L'équipe ad hoc doit - < à compléter à la lumière du rapport de l'équipe et des débats lors de la réunion du Consortium>.

Stratégies d'informations groupées

L'équipe ad hoc doit - < à compléter à la lumière du rapport de l'équipe et des débats lors de la réunion du Consortium>.

Recensements

L'équipe ad hoc doit - < à compléter à la lumière du rapport de l'équipe et des débats lors de la réunion du Consortium>.

Statistiques agricoles et rurales

L'équipe ad hoc doit - < à compléter à la lumière du rapport de l'équipe et des débats lors de la réunion du Consortium>.

Site Internet

PARIS21 accorde la plus haute importance à son site Internet (www.paris21.org), considéré comme une excellent outil de communication et de publicité. Ce site est en train d'être développé en vue d'offrir la plupart des informations en anglais, en français et en espagnol, avec possibilité d'insérer des pages relatives aux sous-régions, suite aux ateliers de travail initiaux. Il devrait servir de forum pour l'échange d'informations sur la création de capacités statistiques à partir de la fin 2001-début 2002. En outre, ce site a des liens avec d'autres sites statistiques pertinents.

Actions futures : élargir et approfondir

A l'avenir, le Consortium aura les trois priorités suivantes : a) étendre l'initiative à des régions au-delà de l'Afrique anglophone ; b) approfondir les travaux déjà lancés en encourageant les bailleurs de fonds bilatéraux et les Fonds fiduciaires à aider les pays à mettre en œuvre les plans d'action définis lors des ateliers de travail sous-régionaux et c) compléter et diffuser les travaux résultant de l'équipe ad hoc.

Les plans relatifs au lancement de nouveaux ateliers de travail sous-régionaux sont exposés dans la figure 1 ci-dessous. Le programme prévoit deux ateliers de travail supplémentaires en 2001, six en 2002 et deux en 2003. Les ateliers de travail suivront le même schéma que ceux de la SADC, de l'Afrique de l'Est et de la Grande Corne, car il a fait ses preuves, avec retour d'informations continu pour les ateliers de travail suivants.

Les ateliers de travail initiaux donnent lieu à un suivi de 18 mois visant à promouvoir l'action au niveau national. Pour l'essentiel, le suivi sera organisé par des pays et des organismes sous-régionaux et financé par les Fonds fiduciaires et les bailleurs de fonds bilatéraux. PARIS21 apporte des matériels et des cadres, en fonction des besoins.

Les programmes visant à achever les tâches en cours sont décrits ci-dessus. Les principales contributions attendues en 2002 et 2003 sont les suivantes : <à compléter après discussion lors de la réunion du Consortium>.

Figure 1

Ateliers de travail sous-régionaux existants et prévus : 2000 - 2003

	2000				2001				2002				2003			
	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4			
Afrique Australe	Atelier régional (SADC)															
Afrique de l'Est et Grande Come				Atelier régional (Ouganda)												
Amérique Centrale et du Sud		Préparation ECLAC			Evnmt Régional andin		Evnmt Régional (Caraïbes)		Evnmt Régional (Central)							
Pays CIS/CEE					Séminaire Régional CIS/CEE											
Asie et Pacifique							Evnmt Régional			Evnmt Régional			Evnmt Régional			
Afrique Centrale Et de l'Ouest						Evnmt Régional Afrique Ouest	Evnmt Régional Afrique Centrale									
Etats arabes								Evnmt Régional								

Financement

Fin septembre 2001, PARIS21 avait reçu près de 2,9 millions de dollars US en dons ou en contributions en nature sous forme de personnels détachés. Sur cette somme, 1,4 million de dollars US avaient été dépensés sur les ateliers régionaux les activités des équipes ad hoc, les réunions et le personnel, comme indiqué dans le tableau 1. Le solde a été affecté aux salaires de quatre cadres/personnes détachées jusqu'à fin 2003 et aux activités jusqu'à fin 2001.

Les dépenses projetées s'élèvent à 3,4 millions de dollars US jusqu'à fin 2003. L'essentiel de cette somme (2,9 millions de dollars US) sera affecté au financement des ateliers régionaux, des activités de suivi visant à promouvoir l'action au niveau des pays, le travail des équipes ad hoc et les frais des réunions annuelles et celles du Comité de pilotage. Le solde sera fourni par les contributions en nature sous forme de détachement de personnel (0,4 million de dollars US) à la publicité et au matériel (0,1 million de dollars US). Sur cette somme qui représente 3,4 millions de dollars US, près de 1,7 million de dollars US sont déjà acquis ou promis, ce qui laisse un déficit de 1,6 million de dollars US. <A compléter après la réunion des bailleurs de fonds prévue le 3 octobre>.

Organisation

Le Comité de pilotage provisoire, lors de sa réunion de juin 2001, a décidé qu'il fallait porter le personnel du Secrétariat de quatre (deux détachés et deux assistants) à six personnes. Il a donné son accord pour l'adjonction d'un troisième cadre détaché et d'un directeur à plein temps, sélectionnés par un panel de membres du Comité de pilotage et recrutés par voie de publicités internationales. Le nouveau directeur, qui a une longue expérience des capacités statistiques auprès de la Banque mondiale et en Afrique, prendra ses fonctions à la mi-novembre. Le processus de sélection a aussi permis de nommer et de financer un consultant à mi-temps, chargé d'aider à l'organisation de PARIS21 et de le représenter dans les ateliers de travail régionaux et les événements internationaux. <A compléter après la réunion du Consortium>.

Le Comité de pilotage provisoire a également conclu qu'il serait prématuré de transférer le Secrétariat de Paris aux Nations Unies à New York, pour l'instant. La participation des Nations Unies à PARIS21 ne cesse de se développer, comme en témoigne la présence de trois représentants actifs au sein du Comité de pilotage (le président de l'UNSC et des représentants de l'UNSD et du PNUD) et la coopération sur les ensembles d'indicateurs et sur l'information sur la progression vers les objectifs de développement. La

structure et la domiciliation du Secrétariat feront l'objet d'une réflexion, ainsi que la durée de l'initiative, lors du bilan d'étape prévu en 2003.

Tableau 1 : PARIS21 – Recettes et Dépenses de 1999 à 2003¹

1

<i>Au 27 septembre 2001</i>	Financt direct US \$'000 ²	Financt par Secrétariat US \$'000 ²	Total US \$'000 ²
Recettes à fin septembre 2001	871	2 058	2 929
Dépenses à fin septembre 2001	535	881	1 415
Ateliers régionaux et suivi	195	233	427
Equipes ad hoc – réunions et consultants		196	196
Participation à d'autres réunions et voyages		64	64
Réunion du Consortium et Comité de pilotage		233	233
Salaires	340	138	478
Autres – Impression, traduction, etc.		16	16
Engagements – salaires pour 2 ans	336	552	888
Solde disponible pour futurs travaux		626	626
Dépenses projetées Oct 2001 - Déc 2003	910	2 531	3 441
Détachées	440		440
Ateliers, équipes ad hoc et suivi	470	2 450	2 920
Autres – Impression, traduction, etc.		81	81
Promesse de financement à fin septembre 2001	455	673	1 128
Financement à trouver	455	1 232	1 687

NOTES ¹ Hors le coût des coordinateurs PARIS21 plein temps dans les agences. La Banque mondiale en a désigné un et le PNUD devrait en faire de même.

² Converti en dollars au taux fin septembre 2001

Evaluation

Le Comité de pilotage provisoire a approuvé l'idée que PARIS21 soit soumis à un bilan complet en 2003, avec évaluation d'étape en 2002. Ces examens devront être faits à la lumière des objectifs de PARIS21, à savoir : mobilisation d'un soutien politique accru en faveur des statistiques, intégration des stratégies de production, d'analyse et d'utilisation des statistiques dans les stratégies nationales de développement, amélioration du dialogue utilisateurs-producteurs et amélioration de la collaboration entre tous les partenaires. L'évaluation devra permettre de mesurer les résultats sous le contrôle direct du projet (financement réel et mise en œuvre du plan de travail, utilisation des résultats et des conclusions des équipes ad hoc), ainsi que la progression vers des objectifs plus généraux, tels que la volonté d'améliorer la qualité et l'utilisation des statistiques dans les pays en développement et celles des bailleurs de fonds de coordonner l'action en faveur des statistiques. <A compléter à l'issue du débat du Comité de pilotage sur l'évaluation des critères, prévu en octobre>.

Questions pour la Commission statistique - <suggestions à discuter lors des réunions du Consortium et du Comité de pilotage>.

Comment la Commission peut-elle s'investir davantage dans les travaux de PARIS21 ?

Comment adapter davantage le programme de travail de PARIS21 à l'appel lancé par le Conseil économique et social ONU en faveur des statistiques et d'une plus grande coordination entre les organismes concernés ? PARIS21 doit-il jouer un rôle à cette fin et en vue de coordonner et d'harmoniser les indicateurs du développement ?

Quelles autres informations la Commission et le Conseil économique et social ONU voudraient-ils insérer dans les rapports annuels ?